DEMANDE DE PERIODE DE CESURE – 2020/2021

HORS PARCOURSUP

Je soussigné.e : (*écrire en majuscule pour plus de lisibilité)*

NOM : …… **PRENOM** : …… ☎……

N° étudiant Lyon 3 : …… Mail : ……

Actuellement inscrit.e en : …… ……
(Formation dans laquelle vous êtes inscrit.e pour 2019-2020)

Sollicite le bénéfice d'une césure au titre : ☐ du 1er semestre et/ ou ☐du 2e semestre
☐ de l'année universitaire 2020 / 2021

Au titre de la formation : (nom du diplôme) ..... ….
(Formation au titre de laquelle vous demandez à bénéficier d'une césure)
RAPPEL : Vous devez être admis.e à vous inscrire dans cette formation pour bénéficier d'une césure

Souhaitez-vous obtenir le maintien d'une bourse du CROUS : ☐ OUI ☐ NON
(Sous réserve des règles applicables en matière de maintien du droit à bourse. Notamment ce droit entrera dans votre décompte de droits à bourse. En cas de doute, renseignez-vous auprès du CROUS de Lyon)

DESCRIPTION DU PROJET POURSUIVI PENDANT LA PERIODE DE CESURE :
Joindre les éventuels justificatifs disponibles (contrat d'engagement, attestation d'acceptation en stage ou formation, justificatif du mandat électif ou de l'activité associative …)

Possibilité de décrire votre projet sur papier libre, que vous annexerez au présent formulaire.

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES DEPARTS A L'ETRANGER NE SONT POSSIBLES QUE DANS LA ZONE « EUROPE ».

Fait à ……, le …. /…. /2020 **Signature :**

IMPORTANT :

Ce formulaire complété et accompagné de toute pièce relative au projet doit être déposé sur l'adresse mail : cesure@univ-lyon3.fr (format PDF exigé)

Pour les demandes liées à un stage ou un emploi, le BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) traitera votre demande *par mail*. Ne pas oubliez de notifier le mot « **STAGE** » ou « **EMPLOI** » dans l'objet du mail.

Dans tous les autres cas, le CIDO (Centre d'Information, de Documentation et d'Orientation) traitera votre demande ***via un entretien téléphonique.*** **Ne pas oublier de prendre rendez-vous sur la plateforme U3E. http://u3e.univ-lyon3.fr/votre-profil/mon-agenda/rdv-cido/ pour fixer la date de cet entretien**

Au plus tard le 31 août 2020 pour une demande portant sur le premier semestre ou l'année, et au plus tard le 4 décembre 2020 pour une demande portant sur le second semestre.

Les demandes de césures déposées entre le 15 juillet et le 31/08 ne pourront être traitées que sur la première quinzaine de septembre. Il faudra donc en tenir compte dans la définition du projet.

Visa du service instructeur de la demande : *(à remplir par l'administration)*

☐ CIDO ☐ BAIP

Traitement de la demande : ……./……../ 2020

Commentaires :

Composante : ……

Date d'envoi à la composante : ……/……. /2020. NOM et mail du Conseiller :

Avis du Doyen / Directeur de la composante dans laquelle est organisée la formation dans le cadre de laquelle la césure est sollicitée :

☐ favorable ☐ défavorable

Motifs (si avis défavorable) :

Le Doyen / Directeur : ……(NOM)

Date : ……/……/ 2020 Signature : (*cachet obligatoire)*

Date RECEPTION DEVU : ……/……/2020…….

Avis du Vice-Président de l'université Lyon 3 chargé de la Formation, de l'Insertion professionnelle et de la Vie Universitaire

☐ favorable ☐ défavorable

Motifs (si avis défavorable) :

Stéphane PILLET

Date : ……/……./ 2020

Vous avez la possibilité de contester la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification, par la voie :

- ***D'un recours gracieux, qu'il vous appartient d'adresser au Président de l'université ;***
- ***D'un recours contentieux, porté devant le Tribunal Administratif de Lyon.***

« Les données à caractère personnel collectées dans le cadre de ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'Université Jean Moulin ayant pour finalité l'instruction de votre demande de césure dans le cadre de vos études universitaires.

Ce traitement est nécessaire à l'obtention de la césure. La non-fourniture des données demandées rend impossible le traitement de votre demande. Les données sont recueillies pour un usage exclusivement interne à l'Université Jean Moulin et seuls les agents habilités des services concernés y ont accès. Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est opéré.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez également d'un droit d'opposition, droit à l'effacement, et d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits vous pouvez saisir le délégué à la protection des données personnelles à l'adresse dpd@univ-lyon3.fr. Le droit de suppression ne s'exerce que si vous renoncez à votre demande avant instruction par les services. »